D'importantes initiatives canadiennes ont été prises pour répondre à l'appel lancé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans son discours du débat général en vue de l'amélioration de l'organisation et du travail des Nations Unies. Afin d'endiguer le "déluge de paroles" qui est souvent un obstacle au travail constructif de l'organisation, la délégation canadienne a présenté deux projets de résolution: l'un ayant pour but de rationaliser le système de documentation et l'autre se rapportant aux conférences des Nations Unies. Les deux résolutions ont été adoptées à l'unanimité. Le Canada a également joué un rôle actif dans les négociations pour l'expansion du siège des Nations Unies à New York et dans le lancement d'une étude sur les possibilités de l'installation, ailleurs, de certains services des Nations Unies. Une résolution sur ces sujets, introduite par le Canada, a obtenu l'appui d'un grand nombre de membres de l'Assemblée.

Le détournement illégal des avions est une nouvelle question importante dont devait traiter la Sixième Commission. L'Assemblée a adopté une résolution coparrainée par le Canada et qui demandait la ratification de la Convention de Tokyo sur la piraterie aérienne, une législation nationale permettant de traduire en justice les pirates de l'air, et l'appui pour le travail accompli par l'OACI dans ce domaine. Un projet de convention sur les missions spéciales envoyées d'un pays dans un autre, sujet d'intérêt constitutionnel pour le Canada, a été revu et achevé par la Commission.

Des progrès considérables ont été réalisés par la Troisième Commission dans le domaine social, ce qui comprend les travaux de la Déclaration sur le progrès social et le développement, maintenant achevée. Les problèmes de la jeunesse ont été examinés, et l'Assemblée générale a proposé la création d'un corps international de volontaires pour le développement.

Le Conseil de sécurité

Le Canada a suivi de près les activités du Conseil de sécurité bien que son mandat ait expiré le 31 décembre 1968. Le Conseil a tenu 64 réunions en 1969 et au total plus de 1,500 depuis sa création. Vingt-quatre séances ont porté sur le Moyen-Orient, 8 sur la question namibienne (Sud-Ouest africain), 7 sur la Rhodésie du Sud, 6 sur les relations entre la Zambie et le Portugal, 5 sur les relations entre le Sénégal et le Portugal, 5 sur la Guinée et le Portugal; 2 concernaient le maintien de la paix à Chypre; 2 traitaient de la participation des micro-États à l'Organisation des Nations Unies. La majeure partie des débats du Conseil ont porté sur deux points de tension mondiale: le Moyen Orient; le colonialisme et le racisme en Afrique.

Le Conseil fut saisi des plaintes du Liban et de la Jordanie concernant de nombreuses opérations israéliennes sur leurs territoires. Le Conseil a condamné les attaques aériennes des Israéliens sur les villages frontaliers de la Jordanie et du Liban et censuré Israël pour son contrôle continu de Jérusalem. Il n'y a pas eu de grands progrès dans le règlement du conflit.

Quant à l'Afrique australe, le Conseil de sécurité a demandé à l'Afrique du Sud de mettre fin à son mandat sur la Namibie et, subséquemment, il